



RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan stratégique 2014-2019

du Collège de Valleyfield

Mars 2015

Introduction

Le plan stratégique du Collège de Valleyfield couvre les années 2014 à 2019. Il a été adopté par le conseil d'administration du Collège le 25 novembre 2014 et a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 27 janvier 2015.

La Commission a évalué le plan stratégique du Collège lors de sa réunion tenue le 17 mars 2015. Pour ce faire, elle en a examiné la conformité aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le plan stratégique du Collège de Valleyfield couvre la période de 2014 à 2019, soit une durée de 5 ans. Pour l'élaboration de son *Plan stratégique 2014-2019*, le Collège a pris en compte les conclusions de l'autoévaluation de l'efficacité de son plan 2008-2013. Le plan stratégique résulte d'une démarche de concertation à laquelle a pris part toute la communauté du Collège. Celle-ci s'est échelonnée sur un peu plus d'une année et a comporté différentes étapes. Un devis a d'abord été élaboré et adopté par le conseil d'administration, puis un diagnostic stratégique a été posé en fonction des résultats de l'autoévaluation de l'efficacité du plan stratégique 2008-2013. Des consultations ont été menées auprès du conseil d'administration, de la Commission des études, du comité de gestion, du comité de suivi du plan stratégique, du comité sur le plan de réussite, des syndicats de membres du personnel, d'étudiants et de partenaires de l'externe. Un comité de suivi, composé de membres du conseil d'administration, s'est réuni à cinq reprises afin de valider les étapes de la démarche d'autoévaluation de l'efficacité du plan 2008-2013 et celle d'élaboration du plan 2014-2019 ainsi que de prendre connaissance des projets de rapport bilan et du nouveau plan stratégique pour en recommander l'adoption au conseil d'administration.

Après une présentation du Collège, le plan stratégique détaille la démarche d'élaboration retenue pour le *Plan stratégique 2014-2019*. Il présente ensuite la mission et les valeurs du Collège, puis analyse les contextes externe et interne dans lesquels le Collège évolue, pour ensuite exposer sa vision, puis les orientations, les enjeux et les objectifs stratégiques qui en découlent. Le plan stratégique se termine par une description des mécanismes de mise en œuvre et de suivi du plan.

Évaluation du plan

La conformité

Le plan stratégique du Collège de Valleyfield comprend tous les éléments prescrits par l'article 16.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il tient compte notamment de la situation du Collège et des orientations du plan stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Le plan couvre également une période de plusieurs années et comporte l'ensemble des objectifs poursuivis par le Collège pour réaliser sa mission. Le plan stratégique intègre le plan de réussite par l'une de ses orientations. Ses versions longue et abrégée sont disponibles sur le site Internet du Collège.

Conformément à l'article 16.2 de la Loi, un document expliquant le plan de réussite est distribué aux élèves et aux membres du personnel du Collège; ce document est rédigé de manière claire et accessible, et est disponible pour les étudiants sur le portail du Collège.

La Commission des études s'est prononcée sur les éléments relevant de sa compétence, comme le veut l'article 17.0.2 de la Loi.

L'efficacité potentielle

L'analyse de la situation

Dans son *Plan stratégique 2014-2019*, le Collège de Valleyfield présente une nouvelle analyse de sa situation qui est claire, diversifiée et approfondie. Il présente l'environnement dans lequel il évolue et détermine ensuite six enjeux externes et sept enjeux internes. Plus précisément, les enjeux externes touchent l'environnement socio-économique, la démographie, la provenance de l'effectif étudiant, l'état des ressources financières, le positionnement de la formation continue et la mondialisation. Les enjeux internes concernent l'augmentation de l'effectif étudiant, les étudiants présentant des obstacles à l'apprentissage, la réussite et la diplomation, la carte de programmes, le recrutement dans certains programmes, les infrastructures et le renouvellement du personnel. Le Collège dresse un bref portrait de sa population étudiante et détermine les obstacles à la réussite. Il a également analysé des données récentes sur les indicateurs de réussite.

Le plan fait ainsi état des principaux éléments de contexte observés ainsi que des enjeux en découlant.

Les orientations

Les enjeux définis par le Collège l'ont amené à établir trois grandes orientations portant sur la réussite, le milieu de vie au Collège de même que l'environnement de travail et les infrastructures.

Les orientations sont en lien avec la mission de l'établissement et avec l'énoncé de sa vision.

Les objectifs stratégiques

Le Collège s'est donné 19 objectifs liés aux 3 orientations de son plan et aux enjeux définis dans son analyse de situation. Le Collège a fixé des résultats attendus pour chacun de ses objectifs et prévoit mesurer la progression vers leur atteinte par l'utilisation d'indicateurs pertinents. La Commission estime que le Collège devrait être en mesure de rendre compte des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique.

Le mécanisme de mise en œuvre

Le Collège a prévu un mécanisme de planification et de suivi des moyens de son plan stratégique, incluant le plan de réussite. Il est prévu que le plan de travail institutionnel annuel traduira les orientations et objectifs en moyens et déterminera les responsables de leur mise en œuvre et les échéanciers. Un comité de suivi du plan stratégique se réunira au moins deux fois par année afin de suivre la mise en œuvre du plan.

Le mécanisme de suivi des résultats

Le Collège prévoit assurer le suivi des résultats par un tableau de bord, qui permettra de rendre compte annuellement de la progression des résultats obtenus en fonction des résultats visés. Le comité de suivi du plan stratégique participera à l'évaluation annuelle du plan, en tenant compte des changements survenus dans l'environnement et des nouveaux enjeux. Cette évaluation peut mener à une actualisation du plan, si nécessaire.

Le plan de réussite

Le plan de réussite renouvelé est intégré au plan stratégique par la première orientation, qui propose « une approche distinctive, innovante et proactive de la réussite ». Un comité sur le plan institutionnel de la réussite éducative issu de la Commission des études a été constitué et s'est réuni à huit reprises. Son rôle a été de procéder à la mise à jour de l'analyse des caractéristiques de la population étudiante, de proposer des objectifs stratégiques et de valider les cibles et les indicateurs du plan de réussite. Un document distinct vient préciser cette orientation portant sur la réussite. Cette dernière est déclinée

en cinq objectifs, touchant entre autres la réussite en première session ainsi que la persévérance et la diplomation.

Par ailleurs, un comité de suivi de la réussite sera mis en place afin de suivre l'évolution de l'atteinte des cibles et de proposer des moyens annuels à intégrer au plan de travail. Les mécanismes de suivi de mise en œuvre et de suivi des résultats prévus pour le plan stratégique s'appliquent aussi pour le plan de réussite.

Conclusion

Au terme de l'évaluation, la Commission constate que le *Plan stratégique 2014-2019* du Collège de Valleyfield est conforme aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

De plus, le plan stratégique, incluant le plan de réussite, est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Les jugements et avis émis dans ce rapport ont préséance sur ceux émis lors de l'évaluation du *Plan stratégique 2008-2013*.

La Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial,

[Original signé]

Céline Durand, présidente

Recherche et analyse : Stéphanie Baron-Arguin